



**LA FERTÉ ALAIS
ESSONNE**

DATE DE CONVOCATION

23 mars 2021

DATE D’AFFICHAGE

23 mars 2021

NOMBRE DE CONSEILLERS

En exercice : 27

Présents : 20

Votants : 26

OBJET :

**Demande de subvention
fonds de concours 2021
« Projet d’envergure »
auprès de la CCVE - Projet
communal Centre-Ville**

Pour : 26
Contre : 0
Abstention : 0

Transmise en sous-préfecture
le 01/04/2021

Publiée le 01/04/2021

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE LA FERTÉ ALAIS**

L’an deux mille vingt et un, le 29 mars à 20H00, le Conseil Municipal légalement convoqué s’est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame Mariannick MORVAN, Maire.

Etaient présents : Mmes et M. Mariannick MORVAN, Claire HERLIN, Hervé FRANEL, Alexa PELAGE, Stéphane RAYNAL, Françoise BOUSSAT, Marie, Solange GRILLOT, Alain SOUÉDET, Sylvain PASTORELLO, Stéphanie MARTINS VIANA, Laurent PERTHUIS, Christine DAVOINE, Jacqueline GALEAZZI, José AZEVEDO, Maria PYRKA, Stéphane LE PECULIER, Danièle PAGEARD, Rodolphe WELSCH, Stéphanie CHASSIN DE KERGOMMEAUX, Nicolas FOURNILLON

Etaient absents excusés :

Ariel SHEPS donne pouvoir à Alexa PELAGE
Guy-Charles HUMBERT donne pouvoir à Claire HERLIN
Fleurine BOCQUILLON donne pouvoir à Mariannick MORVAN
Julien CAYZAC donne pouvoir à Laurent PERTHUIS
Philippe VAN ROSSOMME donne pouvoir à Hervé FRANEL
Annick BAZIN donne pouvoir à Françoise BOUSSAT

Etaient absents :

Laure CHENU

**DEMANDE DE SUBVENTION FONDS DE CONCOURS 2021
« PROJET D’ENVERGURE » AUPRES DE LA CCVE - PROJET
COMMUNAL CENTRE-VILLE.**

Madame le Maire expose à l’assemblée sa volonté de solliciter une demande de subvention auprès de la CCVE pour le fonds de concours général – 2021, au profit du projet de redynamisation du centre-Ville.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
CONSIDERANT la délibération n° 2020-XI-93 faite pour l’exercice du budget 2020 et qu’il est nécessaire de la représenter pour l’exercice du budget 2021 à la demande de la CCVE,
CONSIDERANT l’avis de la Commission des finances du 24 mars 2021.

LE CONSEIL MUNICIPAL APRES AVOIR DELIBERE A L’UNANIMITE

SOLLICITE auprès de la C.C.V.E. un fond de concours général – 2021–volet « projets d’envergure ».

DIT que le montant sollicité est de 100 000 €.

PRECISE que l’estimation globale quant à la « redynamisation et requalification du Centre-Ville » et « Plan vélo - avenue G. Leclerc » (honoraires MOE compris), est envisagée à hauteur de :

- 1 484 000 euros HT, soit 1 780 800 euros TTC – phase 1
- 2 125 043 euros HT, soit 2 550 052 euros TTC – phase 2
- 552 260 euros HT, soit 662 712 euros TTC – phase 3 (Plan vélo – G. Leclerc).

DIT qu'à ce jour, cinq sources de subventions ont été sollicitées : l'Etat avec le plan de relance, la Région, le Département, les dispositifs des « Amendes de police » et du « Plan vélo ».

AUTORISE Madame le Maire à signer tous actes rendus nécessaires à la réalisation de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits, et ont les membres présents, signé au registre pour copie conforme

Le Maire,
Mariannick MORVAN

